



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dégradation des infrastructures de Saint-Cyr Coëtquidan

Question écrite n° 15987

Texte de la question

Mme Michèle Martinez attire l'attention de M. le ministre des armées sur la dégradation des infrastructures de Saint-Cyr Coëtquidan. La Cour des comptes a publié un rapport le 20 février 2024 sur l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Ce dernier a pointé de nombreux problèmes que le groupe Rassemblement National avait déjà soulevés, notamment lors des débats liés à la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030. Mme la députée avait, en effet, alerté sur la dégradation des infrastructures de l'ensemble des bâtiments voués à l'accueil et l'entraînement des militaires et l'impact que cela avait sur l'opérationnalité, le recrutement et la fidélisation. Dans ce rapport, la Cour des comptes s'inquiète de savoir comment il sera possible d'atteindre les objectifs fixés par la LPM, alors que les infrastructures ne le permettent actuellement pas, en raison de leur état et au manque de place que cela engendre. Mme la députée partage cette inquiétude, c'est pourquoi elle demande quels sont les moyens qu'il compte mettre en place afin que les infrastructures soient en capacité d'accueillir le nombre d'officiers prévu par les objectifs fixés par la LPM 2024-2030.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Martinez](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15987

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1679

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)